



Charte du responsable d'équipe.

Entraînement :

Je veille au bon déroulement de l'entraînement :

- Bonne utilisation du matériel,
- Rangement du matériel dans les locaux prévus et non dans les couloirs,
- Rangement des ballons dans les sacs à ballons,
- Rangement des chasubles dans les corbeilles correspondantes ou pour le lavage si nécessaire,
- Nettoyage des vestiaires (joueurs) ramassage des bouteilles vides, gel douche, emballage de strap ...
- Vérifier la fermeture des vasistas, des lumières et des portes
- Remettre l'alarme, fermer à clef toutes les portes et la grille.

Match :

- Préparer sa composition d'équipe, prévoir son juge de touche, 2 délégués en cas de match à domicile,
- Faire ou déléguer la rédaction de la feuille de match,
- Prendre son jeu de maillots, sa boîte à pharmacie bombe de froid et le nombre nécessaire de chasubles pour les joueurs remplaçants, ballon d'entraînement pour l'échauffement.
- Durant le match je veille au comportement de mes joueurs. En cas de joueur énervé, je le sors du jeu avant de prendre un carton pour contestation ou mauvais comportement ce qui coûte de l'argent au club.
- Ramasser les poteaux de corner, remonter les filets des buts.
- Après le match, compter le nombre de maillots, porter le sac pour le lavage,
- Nettoyage des vestiaires (joueurs) ramassage des bouteilles vides, gel douche, emballage de strap ...

En cas de mauvais comportement d'un joueur durant l'entraînement, de carton pour contestation ou autre durant un match, je le signale à la commission de discipline qui prendra les sanctions nécessaires.

Fait à Marles-en-Brie le 14/06/2011
Le Président du M.A.C